

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMISE D'ORDRE

**à remettre service gestion en main propre ou par courriel
gestion.coubertin@ac-orleans-tours.fr**

L'article 43 du règlement intérieur du collège Pierre de Coubertin précise :
Les absences n'ouvrent pas droit à remise [sur la facture de demi-pension], sauf dans les cas suivants :

- *De plein droit (sans démarche de la famille) :*
 - ✓ *Fermeture du restaurant scolaire, à l'initiative des autorités compétentes (chef d'établissement après accord du Département, ou préfet) ;*
 - ✓ *Changement de régime ou de forfait après accord explicite du chef d'établissement ;*
 - ✓ *Événement organisé par l'établissement pendant le temps scolaire (sortie pédagogique, examen...) lors duquel l'établissement ne prend pas en charge la restauration ;*
 - ✓ *Participation à un stage à l'initiative de l'établissement, selon la convention établie ;*
 - ✓ *Exclusion temporaire ou définitive du service de demi-pension ou de l'établissement, à partir de 7 jours calendaires consécutifs.*
- **Sur demande écrite de la famille, selon le formulaire dédié disponible sur le site internet du collège ou à la loge :**
 - ✓ ***Pour raison médicale, à partir de 7 jours calendaires consécutifs. La demande accompagnée d'un certificat médical doit être transmise dans les 15 jours calendaires suivant le retour de l'élève au collège ;***
 - ✓ ***Pour une absence de plus de 15 jours calendaires consécutifs, en dehors de tout motif lié à un défaut d'assiduité scolaire, avec un délai de prévenance de 12 jours calendaires minimum***

Je soussigné(e),

responsable légal financier de l'élève

Classe

demande une remise d'ordre pour l'absence de mon enfant à la demi-pension

Duau

pour le motif suivant :

.....

Fait à le

Signature :

Nota :

- joindre un justificatif d'absence (copie du certificat médical sans mention pathologique par exemple)
- Le service gestion est dans l'impossibilité de rechercher les pièces adressées à un autre service (vie scolaire, santé scolaire ou autre).